

Le 25 novembre 2017



Intéressement

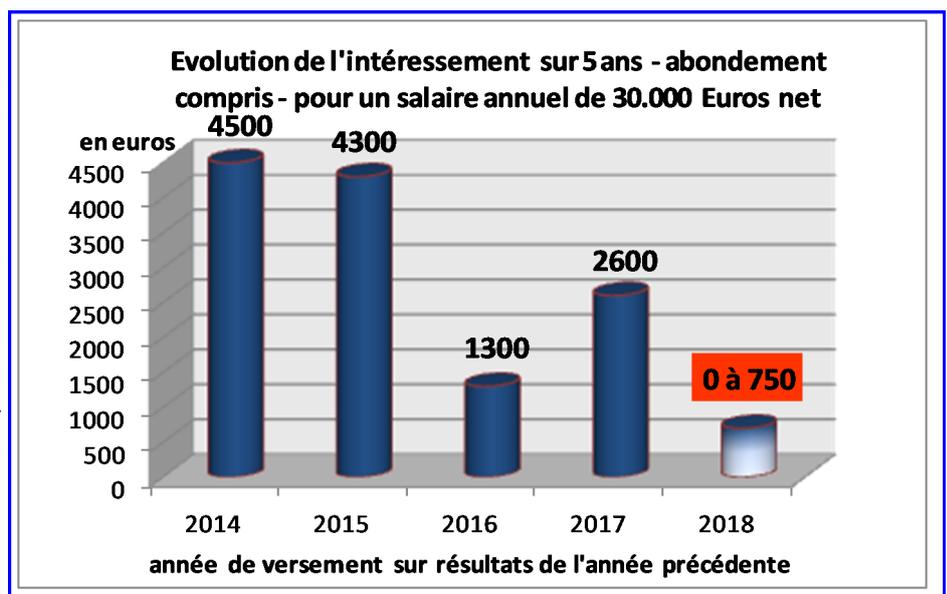
Si l'intéressement est légalement facultatif, il serait immoral de se gargariser avec du « c'est mieux que rien! ». Si le « Groupe » réalise moins de 350 millions d'euros de résultat opérationnel (ROP) en 2017, nous percevrons 0. Dans le cas contraire, on peut atteindre 750 € (pour un salaire net annuel de 30.000 €).

Tendance : le communiqué NewCO du 31 octobre mentionnait -281 millions de ROP à 8 mois avec des « exceptionnels » comme perte de valeur sur les mines, perte de valeur sur comurhex, etc .

Depuis, les choses vont de mal en pis...le communiqué précisait :

«Le site de la Hague a, à date, retrouvé un niveau de production conforme à l'attendu, sans pour autant rattraper totalement le retard de production accumulé depuis le début de l'année ».

(Voir chapitre « amiante » au dos)



SUD rappelle que l'intéressement est essentiel pour les salariés et la Direction: fiscalement pour les deux parties et c'est aussi un support de motivation/productivité.

Areva NC négociait avant des accords d'intéressement intelligents, avec des critères motivants qui concernaient tout le personnel. Désormais ce sont des critères visant à la réduction du personnel, non motivants, avec un maximum de distribution 2.5 fois plus faible!

SUD sera force de propositions pour que de véritables accords d'intéressement soient de nouveaux signés.

LEBONCOIN : Syndicat recherche local (désamianté si possible)



Amiante

Si la direction aime répéter à l'envie qu'il faut lui faire confiance, force est de constater qu'elle semble avoir quelques difficultés à prévoir et résoudre les problématiques : formol, puis risque chimique en général, désormais l'amiante.

La DIRECCTE a notamment écrit ceci dans son courrier adressé à la Direction et au CHSCT :

« Il résulte de ces déposes ou agressions de calorifuges amiantés une exposition aux fibres d'amiante des personnes ayant réalisé ces opérations mais également des personnes ayant circulé dans les salles, ayant effectué des gestes d'exploitation ou de maintenance. L'exportation de fibres amiantées dans les autres salles ne peut être a priori exclue. De plus, dans la mesure où les calorifuges sont à nu, la pollution des équipements des bâtiments ne peut être exclue ».

A date, il règne le plus grand flou. Si aucune contamination atmosphérique n'a été détectée (et tant mieux!), il reste très difficile de savoir quel personnel a été exposé. S'il ne faut pas sur-estimer l'impact, il ne faut pas non plus le sous-estimer. **SUD a obtenu un point mensuel sur le suivi amiante en CHSCT** : impact sur le personnel, évolution du suivi médical, analyses réalisées dans les salles, etc.

Seule certitude, la Direction veut pouvoir reprendre la production au plus vite !

RJF - intersyndicale

SUD refuse de céder un acquis si essentiel pour l'équilibre vie privée/vie professionnelle et de voir la désunion syndicale empêcher les actions fortes et nécessaires pour notre défense.

Aucun intérêt syndical ne doit prévaloir sur l'intérêt salarial!

SUD a écrit à l'ensemble des syndicats dès le 1^{er} novembre et nous remercions la **CGT** d'y avoir répondu (*pas encore de rencontre*).

Nous ne doutons pas que les autres le feront un jour....

Nous ne sommes pas rancuniers, nous n'en avons pas le droit.

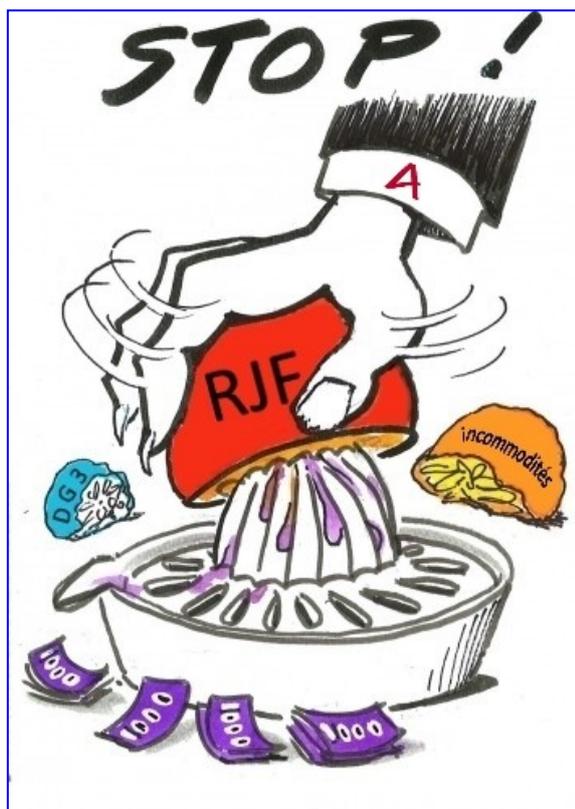
Nous avons donc écrit à **FO** pour répondre à son appel syndical réalisé lors de son tract du 21 novembre.

SUD entend faire le lien entre l'intersyndicale CGT/CFDT/SPAEN et FO.

SUD défend une position claire : **nous pouvons lutter pour les RJF durant toute l'année 2018.**

Nous prôtons des actions quand l'ensemble de l'usine fonctionne (APM, arrêt amiante, faire grève quand la direction réfléchit à du chômage technique nous semble aberrant).

SUD estime qu'un accord peut être trouvé pour le maintien d'un minimum de 2 options sur le long terme : « **tout payé** » et « **tout congé** », même si 2018 devait être une année vierge d'options.



Les brèves

- La nouvelle politique de dépistage des addictions sera présentée en décembre au CHSCT.
- Poursuite de la mise en place de radars pédagogiques sur le site avec l'achat d'un radar supplémentaire. « Record » de vitesse relevée sur le site 114 km/h.
- Les sur-bottes zippées sont disponibles sur l'ensemble du site et ont été livrées (mais encore invisibles sur beaucoup d'installations).
- Juridique : l'expertise RPS aux bornes de l'établissement est en attente du jugement de la cour d'appel qui aura lieu le 18 janvier 2018.



Nous contacter : 06.79.81.32.89 sud.anc.lahague@gmail.com ou CG_SUD.elh@areva.com

*Quel que soit votre salaire de base, l'adhésion est à 102€ par an (soit 8.50€/mois et ≈ 3€/mois après déduction fiscale de 66%).